



**Harmonie Calixa-Lavallée  
de Sorel inc.**

100 ans d'histoire

Sorel-Tracy, le 30 juillet 2019

**Objet : Lettre de candidature de Monsieur Gilles Lamothe pour l'obtention du prix Gilles-Valois**

Monsieur Salois,

Il me fait plaisir aujourd'hui de déposer la candidature de Monsieur Gilles Lamothe pour l'obtention du prix Gilles-Valois décerné par la Fédération des Harmonies et Orchestres Symphoniques du Québec.

Monsieur Lamothe s'est joint à l'Harmonie Calixa-Lavallée en 1960. Il a mis sa carrière musicale en veilleuse de 1986 à 1996 et a ensuite réintégré le groupe jusqu'en 2017. Ce qui lui confère un total de 46 ans d'implication au sein de l'Harmonie. Durant toutes ces années, il s'est aussi impliqué comme membre du Conseil d'Administration de l'HCLS comme président et comme vice-président. L'Harmonie Calixa-Lavallée est d'avis qu'il s'agit d'une durée dans le temps exceptionnelle au sein d'un même organisme de loisirs.

Durant toutes ces années, Monsieur Lamothe s'est toujours impliqué avec passion. Il a aussi su passer le flambeau lorsque le temps était venu, acceptant un rôle plus effacé après avoir obtenu le rôle de soliste lorsque qu'il était à son meilleur. Voilà une belle preuve d'un être qui fait passer les intérêts du groupe avant les siens.

Il a aussi pris sous son aile au fil des ans les recrues de la section, agissant comme mentor pour les nouveaux venus, intimidés par la qualité musicale qu'on pouvait retrouver dans cette section.

L'HCLS est convaincue du mérite de cette candidature, qui plairait au plus haut point à M. Lamothe qui a durant plusieurs décennies fait bénéficier son talent à notre ensemble. Durant ces années, il a longuement collaboré étroitement avec M. Jean

Boisvert, dont nous soumettons également la candidature aujourd'hui, ainsi qu'avec nul autre que Gilles Valois. C'est pourquoi nous croyons qu'il serait honoré de recevoir ce prix cette année.

Bien à vous,

---

Christophe Valois

*Administrateur HCLS*

*Au nom du C.A. HCLS*